

**ÉCOLE LES SOURCES**  
**PROCÈS-VERBAL **APPROUVÉ** DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Le lundi 21 septembre 2020**  
**19h00 à 20h53**  
**Visio-conférence Teams dû à la COVID-19**

---

**Étaient présents (es) :**

**Étaient absents (es) :**

Mme Chantale Bouchard  
Mme Esther Gilbert  
Mme Sonia Falardeau  
Mme Isabelle St-Pierre  
M. Bernard Déry

Mme Éloïse Brault  
Mme Nathalie Flaschner  
Mme France Beauséjour  
M. Daniel Martineau  
Mme Karine Briand

**1. OUVERTURE**

1.1. Mot d'ouverture

M. Déry souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

1.2. Présentation des membres du CÉ 2020-2021

1.3. Adoption de l'ordre du jour

<b>C.E.-2020-21-1</b>	<b>Il est proposé par M. Déry et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.</b>
-----------------------	--

1.4. Intervention du public

*Aucune intervention*

1.5. Adoption du procès-verbal du 26 août 2020

<b>C.E.-2020-21-2</b>	<b>Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 26 août 2020.</b>
-----------------------	---

1.6. Suivi au procès-verbal

L'Assemblée générale s'est bien passée.

1.7. Courrier reçu

*Aucun courrier reçu*

2. **FORMATION DU C.É 2020-2021** Adoption des règles d'élection pour les postes prévus aux règles de régie interne
- 2.1.1 Nomination du président d'élection : Chantale Bouchard
  - 2.1.2 Élection à la présidence du CÉ : Bernard Déry
  - 2.1.3 Élection à la vice-présidence du CÉ : Daniel Martineau

<b>C.E.-2020-21-3</b>	<b>Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement d'adopter les règles d'élection pour les postes prévus aux règles de régie interne.</b>
-----------------------	---

2.2. Règles de régie interne du CÉ

L'article 10 a été ajouté pour la modalité des rencontres dues à la COVID-19.

<b>C.E.-2020-21-4</b>	<b>Il est proposé par Mme Beauséjour et résolu unanimement d'adopter les règles de régie interne du CÉ 2020-2021.</b>
-----------------------	---

2.3. Dénonciation d'intérêt direct ou indirect

Dépôt du document qui sera fait par le sac d'école des enfants.

3. **DÉCISION**

3.1 Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2020-2021

<b>C.E.-2020-21-6</b>	<b>Il est proposé par Mme Briand et résolu unanimement d'adopter le calendrier des séances du CÉ 2020-2021.</b>
-----------------------	---

3.2 Rémunération secrétaire

Il est proposé de faire moitié-moitié dans le secrétariat du C.É. Sophie fera 5 rencontres pour 425\$ et les 5 autres rencontres seront séparées entre les membres parents.

<b>C.E.-2020-21-7</b>	<b>Il est proposé par M. Martineau et résolu unanimement d'adopter le budget alloué au secrétariat du CÉ.</b>
-----------------------	---

4. **CONSULTATION**

*Aucune consultation*

5. **DISCUSSION**

*Aucune discussion*

6. **INFORMATION**

#### 6.1 Information de la directrice

- Nous préparons l'enseignement en ligne avec la plateforme « classroom » en cas de fermeture de classe. Des formations aux enseignants en lien avec l'enseignement en ligne sont offertes aux enseignants.
- La déclaration de la clientèle se fait le 30 septembre et la semaine témoin du service de garde est la semaine du 28 septembre.
- Nous manquons de personnel au niveau du service de garde. C'est pourquoi nous pouvons nous réserver le droit de refuser des élèves si nous sommes dans l'incapacité d'offrir un service fiable et sécuritaire.
- Les bulles classes ne pourront pas être respectées durant les journées pédagogiques. Le service de garde offrira aux parents d'assumer les frais d'annulation de dernière minute.

#### 6.2 Information du personnel

- Application HopHop: La contrainte importante que nous rencontrons avec l'application est que les éducatrices doivent être très attentive à leur talkiewalkie. Cependant, en règle générale, le déroulement de la fin de journée se passe bien. Il est aussi discuté de voir comment remettre en place le Trotti-Bus.

#### 6.3 Information du Comité de parents

*Aucune information.*

### 7. AUTRES SUJETS

- Les activités parascolaires: L'ensemble des écoles primaires de la CSS ont pris la décision d'attendre après l'automne pour voir l'évolution de la situation COVID-19. Il nous manque du personnel pour subvenir au service de garde, alors il est impossible pour l'école en ce moment de mettre sur pied des activités parascolaires. Pour l'instant, l'école se concentre sur le côté pédagogique. Aussi, la compagnie dimension sportive avec qui nous faisons affaire l'an passé offre seulement le cours de gardiennage averti. Nous suggérons aux parents d'inscrire leurs enfants dans des cours hors école.

### 8. FERMETURE

#### 8.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement

La prochaine rencontre aura lieu le 19 octobre 2020 à 19h00.

#### 8.2 Levée de l'assemblée

C.E.-2020-21-8	Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement de lever l'assemblée à 20h53.
----------------	--

---

Signature de la direction

---

Signature du président